



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
TENUE LE MERCREDI 23 MAI 2018, À 20 H, À L'HÔTEL DE VILLE**

**SONT PRÉSENTS :** Mmes Chantal Riopel, conseillère  
Louise Savignac, conseillère  
Janie Tremblay, conseillère  
MM. Jean-Sébastien Hénault, conseiller  
Denis Bernier, conseiller  
Robert Groulx, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Robert Bibeau, maire

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :** MM. Claude Crépeau, directeur  
général et secrétaire-trésorier  
David Cousineau, greffier et  
secrétaire-trésorier adjoint

**LA SÉANCE EST OUVERTE**

**ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION**

**PROJET DE RÈGLEMENT 2108-1-2018**

M. le maire Robert Bibeau procède à la consultation relativement au règlement modifiant le règlement du plan d'urbanisme 517-1989 afin d'agrandir l'affectation mixte résidentielle/commerce artériel léger à même les affectations commerce et services et résidentielle faible densité

Aucun commentaire n'est fait par les personnes présentes à l'assemblée.

Le projet de règlement 2108-1-2018 est disponible pour consultation auprès des Services administratifs.

**PROJET DE RÈGLEMENT 2109-1-2018**

M. le maire Robert Bibeau procède à la consultation relativement au règlement modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin d'agrandir la zone C72 à même la zone C72a.

Aucun commentaire n'est fait par les personnes présentes à l'assemblée.

Le projet de règlement 2109-1-2018 est disponible pour consultation auprès des Services administratifs.

**PROJET DE RÈGLEMENT 2113-1-2018**

M. le maire Robert Bibeau procède à la consultation relativement au règlement modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de revoir les normes en matière d'entreposage saisonnier et d'affichage.

Aucun commentaire n'est fait par les personnes présentes à l'assemblée.

Le projet de règlement 2113-1-2018 est disponible pour consultation auprès des Services administratifs.

**PROJET DE RÈGLEMENT 2115-1-2018**

M. le maire Robert Bibeau procède à la consultation relativement au règlement modifiant le règlement du plan d'urbanisme 517-1989 afin d'agrandir l'affectation mixte résidentielle/commerce artériel lourd à même l'affectation résidentielle faible densité.

Aucun commentaire n'est fait par les personnes présentes à l'assemblée.

Le projet de règlement 2115-1-2018 est disponible pour consultation auprès des Services administratifs.

### **PROJET DE RÈGLEMENT 2116-1-2018**

M. le maire Robert Bibeau procède à la consultation relativement au règlement modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin d'agrandir la zone C88a à même la zone H93a.

Aucun commentaire n'est fait par les personnes présentes à l'assemblée.

Le projet de règlement 2116-1-2018 est disponible pour consultation auprès des Services administratifs.

**1.0**  
2018-05-222

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Janie Robert Groulx  
Il est résolu de :**

**ADOPTER** l'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

11.1 – Règlement 2114-2018 – Règlement établissant un projet-pilote visant à autoriser la garde de poules à l'intérieur des limites du périmètre urbain – Adoption

#### **1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **2.0 PROCÈS-VERBAL**

Séance ordinaire du 7 mai 2018

#### **3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **4.0 SERVICES ADMINISTRATIFS**

4.1 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur – Exercice 2017 – Dépôt et présentation

4.2 Liste des comptes à payer

4.3 Acquisition de la propriété sise au 269, rue Sainte-Adèle – Autorisation de signature

4.4 Règlement 2102-2018 – Règlement d'emprunt pour l'achat de véhicules et d'équipements pour le Service des travaux publics – Résultats de la tenue de registre

4.5 Règlement 2112-2018 – Règlement décrétant l'emprunt d'une somme de 1 280 000 \$ pour la confection des plans et devis et l'exécution des travaux de reconstruction dans le secteur Louis-Bazinet – Résultats de la tenue de registre

4.6 Entente intermunicipale pour l'achat d'une génératrice – Autorisation de signature

4.7 Politique d'achat local – Adoption

4.8 Centre académique – Réaffectation du surplus accumulé affecté

4.9 Vente pour taxes – Municipalité régionale de comté de Joliette – Lots retirés de la liste de vente pour taxes impayées – Approbation

4.10 Vente pour taxes – Municipalité régionale de comté de Joliette – Mandat

4.11 Règlement 2110-2018 – Règlement décrétant un emprunt de 475 000 \$ pour l'achat d'une conduite d'égout sanitaire dans la rue de la Visitation – Adoption

## **5.0 SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES**

## **6.0 SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS**

## **7.0 SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT**

7.1 Demande de dérogation mineure – 12 rue Marius-Barbeau

7.2 Projet de règlement 2109-2-2018 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin d'agrandir la zone C72 à même la zone C72a – Adoption

7.3 Projet de règlement 2113-2-2018 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de revoir les normes en matière d'entreposage saisonnier et d'affichage – Adoption

7.4 Projet de règlement 2116-2-2018 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin d'agrandir la zone C88a à même la zone H93a – Adoption

7.5 Comité consultatif d'urbanisme – Diverses demandes de certificats d'autorisation – Autorisation

7.6 Demande pour la coupe d'un arbre – Autorisation

## **8.0 SERVICE DES LOISIRS**

8.1 Tarification 2018-2019 – Patinage artistique

8.2 Commission scolaire des Samares – Centre multisport – Paiement de facture 2016-2017

## **9.0 REQUÊTES**

9.1 Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière – Demande de prêt de salle

9.2 Fondation québécoise du cancer – Soutien financier

9.3 Pharmacie Jean Coutu – Demande d'autorisation pour activités de financement

9.4 Les Journées de la culture – 22<sup>e</sup> édition – Proclamation

## **10.0 INFORMATION**

## **11.0 AUTRES SUJETS**

11.1 Règlement 2114-2018 – Règlement établissant un projet-pilote visant à autoriser la garde de poules à l'intérieur des limites du périmètre urbain – Adoption

## **12.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

### **13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2.0  
2018-05-223

#### **PROCÈS-VERBAL**

**Sur la proposition de Denis Bernier  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu de :**

**ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018 comme il a été rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3.0

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président invite les personnes présentes à poser des questions sur l'ordre du jour et l'administration en général.

4.0

#### **SERVICES ADMINISTRATIFS**

4.1

#### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR – EXERCICE 2017 – DÉPÔT ET PRÉSENTATION**

**ATTENDU** le dépôt et la présentation du rapport financier et du rapport du vérificateur préparés par M. Richard Boucher de la firme Boucher, Champagne, Thiffault, S.E.N.C., comptables agréés;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis public mentionnant la date du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur a été donné;

**QUE** les membres du conseil de la municipalité prennent acte du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, conformément à l'article 176.1 du code municipal. Le secrétaire-trésorier atteste la véracité desdits rapports et en dépose une copie;

**QUE** conformément à l'article 176.2 du Code municipal, copie desdits rapports soit et est transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

4.2  
2018-05-224

#### **LISTE DES COMPTES À PAYER**

**ATTENDU** les registres des chèques des fournisseurs du 7 au 23 mai 2018;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget et dans les règlements d'emprunt;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Janie Tremblay  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à faire le paiement des dépenses annexées à la présente résolution :

- chèques des fournisseurs n<sup>os</sup> 43547 à 43621, du 7 au 23 mai 2018, pour un montant de 417 347,71 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.3  
2018-05-225

**ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ SISE AU 269, RUE SAINTE-ADÈLE – AUTORISATION DE SIGNATURE**

**ATTENDU** que la propriété sise au 269, rue Sainte-Adèle a été mise en vente et que la Municipalité de Saint-Charles-Borromée souhaite en faire l'acquisition;

**ATTENDU** le rapport SU-17-12 préparé par le coordonnateur du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire;

**Sur la proposition de Louise Savignac  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence le directeur général adjoint à procéder à l'achat du lot 4 560 276 pour la somme de 55 000 \$ aux conditions prévues dans la promesse de vente datée du 11 mai 2018;

**AUTORISER** le maire ou en son absence le maire suppléant et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence le directeur général adjoint à signer tous les documents notariés donnant effet à la présente;

**FINANCER** la présente dépense par les surplus accumulés non affectés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.4  
2018-05-226

**RÈGLEMENT 2102-2018 – RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACHAT DE VÉHICULES ET D'ÉQUIPEMENTS POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – RÉSULTATS DE LA TENUE DE REGISTRE**

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par M. le conseiller Denis Bernier, lors de la séance ordinaire tenue le 19 février 2018;

**ATTENDU** que le présent règlement fut adopté lors de la séance ordinaire tenue le 5 mars 2018;

**ATTENDU** les résultats de la tenue de registre qui s'est déroulée les 14 et 15 mai 2018;

**Sur la proposition de Denis Bernier  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**PRENDRE ACTE** du résultat de la tenue de registre du règlement 2102-2018 à l'effet qu'aucune personne n'a demandé la tenue d'un référendum;

**DÉCLARER** que le règlement 2102-2018 a été dûment adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.5  
2018-05-227

**RÈGLEMENT 2112-2018 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT  
L'EMPRUNT D'UNE SOMME DE 1 280 000 \$ POUR LA  
CONFECTION DES PLANS ET DEVIS ET L'EXÉCUTION DES  
TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DANS LE SECTEUR LOUIS-  
BAZINET – RÉSULTATS DE LA TENUE DE REGISTRE**

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par Mme la conseillère Janie Tremblay, lors de la séance ordinaire tenue le 23 avril 2018;

**ATTENDU** que le présent règlement fut adopté lors de la séance ordinaire tenue le 7 mai 2018;

**ATTENDU** les résultats de la tenue de registre qui s'est déroulée les 14 et 15 mai 2018;

**Sur la proposition de Chantal Riopel  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**PRENDRE ACTE** du résultat de la tenue de registre du règlement 2112-2018 à l'effet qu'aucune personne n'a demandé la tenue d'un référendum;

**DÉCLARER** que le règlement 2112-2018 a été dûment adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.6  
2018-05-228

**ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR L'ACHAT D'UNE  
GÉNÉRATRICE – AUTORISATION DE SIGNATURE**

**ATTENDU** le projet de mise en commun d'équipements entre les Municipalités de Saint-Charles-Borromée et Saint-Ambroise-de-Kildare, conformément à la résolution 2018-01-035;

**ATTENDU** la participation financière du Gouvernement du Québec, soit l'octroi d'une subvention de 50 000 \$;

**ATTENDU** que les deux parties désirent établir une entente pour l'achat et l'utilisation d'une génératrice;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le maire ou en son absence le maire suppléant et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence le directeur général adjoint à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente à intervenir entre les Municipalités de Saint-Charles-Borromée et Saint-Ambroise-de-Kildare.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.7  
2018-05-229

**POLITIQUE D'ACHAT LOCAL – ADOPTION**

**ATTENDU** que la politique d'achat actuellement en vigueur fut adoptée il y a plus de 25 ans;

**ATTENDU** que la politique d'achat local établit un encadrement concernant l'octroi de contrat pour la fourniture de biens et de services requis dont la dépense est inférieure à 25 000 \$;

**ATTENDU** que la Municipalité désire favoriser l'efficacité de l'administration municipale, tout en encourageant les commerces ayant un établissement sur son territoire;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu de :**

**ADOPTER** la politique d'achat local (P24-2018) telle que rédigée en annexe;

**DÉCLARER** que ladite politique remplace la *Politique d'achat* adoptée en vertu de la résolution 91-01-4132 et toutes ses modifications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**4.8**  
2018-05-230

**CENTRE ACADÉMIQUE – RÉAFFECTATION DU SURPLUS  
ACCUMULÉ AFFECTÉ**

**ATTENDU** la recommandation de la Commission des finances, en date du 15 mai 2018;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**TRANSFÉRER** la somme de 500 000 \$ affectée à la réserve pour la création d'un centre académique sur les terrains du CHRDL à la réserve pour la réfection du pavage de la rue de la Visitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**4.9**  
2018-05-231

**VENTE POUR TAXES – MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE  
COMTÉ DE JOLIETTE – LOTS RETIRÉS DE LA LISTE DE  
VENTE POUR TAXES IMPAYÉES - APPROBATION**

**ATTENDU** les articles 1022 et suivants du *Code municipal*;

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Charles-Borromée transmettait à la MRC de Joliette, conformément à la résolution 2018-02-068, les dossiers de certaines propriétés afin qu'elle puisse procéder à une vente pour taxes;

**ATTENDU** que la Municipalité désire procéder au retrait d'un lot du processus de vente pour taxes;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Janie Tremblay  
Il est résolu de :**

**RETIRER** du processus de vente pour taxes le lot suivant :

Matricule  
0900-75-3761-0-000-0000

Rue  
Louis-Bazinet

**AUTORISER** le greffier et secrétaire-trésorier adjoint, David Cousineau, à signer tous les documents et à payer tous les frais nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**4.10**  
2018-05-232

**VENTE POUR TAXES – MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE  
COMTÉ DE JOLIETTE – MANDAT**

**ATTENDU** les articles 1022 et suivants du *Code municipal*;

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Charles-Borromée transmettait à la MRC de Joliette, conformément à la résolution 2018-02-068, les dossiers de certaines propriétés afin qu'elle puisse procéder à une vente pour taxes;

**ATTENDU** que la Municipalité souhaite participer au processus de vente, conformément aux dispositions du *Code municipal*;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu de :**

**MANDATER** le greffier et secrétaire-trésorier adjoint, David Cousineau, à représenter la Municipalité pour l'ensemble du processus de vente pour taxes devant se dérouler le 14 juin 2018;

**AUTORISER** le greffier et secrétaire-trésorier adjoint, David Cousineau, à participer aux enchères au nom de la Municipalité et à se porter acquéreur de l'ensemble des immeubles situés sur son territoire, conformément à l'article 1038 du *Code municipal*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**4.11**  
2018-05-233

**RÈGLEMENT 2110-2018 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN  
EMPRUNT DE 475 000 \$ POUR L'ACHAT D'UNE CONDUITE  
D'ÉGOUT SANITAIRE DANS LA RUE DE LA VISITATION –  
ADOPTION**

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par M. le conseiller Denis Bernier lors de la séance ordinaire tenue le 23 avril 2018;

**ATTENDU** que tous les membres du conseil avaient reçu une copie du règlement dans les délais prescrits par la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**Sur la proposition de Denis Bernier  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**ADOPTER** le règlement 2110-2018 décrétant un emprunt de 475 000 \$ pour l'achat d'une conduite d'égout sanitaire dans la rue de la Visitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.0 SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

6.0 SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

7.0 SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

7.1

2018-05-234

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 12 RUE MARIUS-BARBEAU**

ATTENDU le rapport DG-18-03 préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier, le 23 mai 2018, à l'effet qu'il n'a reçu aucune objection de la part des citoyens;

**Sur la proposition de Louise Savignac  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**ACCEPTER** la demande de dérogation mineure suivante :

- demande présentée par Mme Geneviève Baril et M. Éric Devabre concernant la diminution de 1,5 mètre de la distance minimale prescrite de 4 mètres entre la thermopompe et la ligne latérale de terrain pour le 12, rue Marius-Barbeau, soit le lot 4 562 322, à la condition que l'écran végétal (haie de cèdres) avec la propriété voisine soit conservé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.2

2018-05-235

**PROJET DE RÈGLEMENT 2109-2-2018 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE C72 À MÊME LA ZONE C72A – ADOPTION**

ATTENDU les recommandations 19 CCU 18 et 27 CCU 18 du comité consultatif d'urbanisme, lors des réunions du 12 mars 2018 et du 16 avril 2018;

ATTENDU l'adoption par la résolution 2018-04-184 lors de la séance ordinaire du 23 avril 2018 du premier projet de règlement 2109-1-2018;

**Sur la proposition de Chantal Riopel  
Appuyée par Louise Savignac  
Il est résolu de :**

**ADOPTER** le projet de règlement 2109-2-2018 modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin d'agrandir la zone C72 à même la zone C72a.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.3

2018-05-236

**PROJET DE RÈGLEMENT 2113-2-2018 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE REVOIR LES NORMES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE SAISONNIER ET D'AFFICHAGE – ADOPTION**

ATTENDU les recommandations 15 CCU 18 et 16 CCU 18 du comité consultatif d'urbanisme, lors de la réunion du 12 mars 2018;

**ATTENDU** l'adoption par la résolution 2018-05-211 lors de la séance ordinaire du 7 mai 2018 du premier projet de règlement 2113-1-2018;

**Sur la proposition de Louise Savignac  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**ADOPTER** le projet de règlement 2113-2-2018 modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de revoir les normes en matière d'entreposage saisonnier et d'affichage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**7.4**  
2018-05-237

**PROJET DE RÈGLEMENT 2116-2-2018 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE C88A À MÊME LA ZONE H93A – ADOPTION**

**ATTENDU** la recommandation 25 CCU 18 du comité consultatif d'urbanisme, lors de la réunion du 16 avril 2018;

**ATTENDU** l'adoption par la résolution 2018-05-213 lors de la séance ordinaire du 7 mai 2018 du premier projet de règlement 2116-1-2018;

**Sur la proposition de Louise Savignac  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**ADOPTER** le projet de règlement 2116-2-2018 modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin d'agrandir la zone C88a à même la zone H93a.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**7.5**  
2018-05-238

**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – DIVERSES DEMANDES DE CERTIFICATS D'AUTORISATION – AUTORISATION**

**ATTENDU** les recommandations du comité consultatif d'urbanisme lors de la réunion du 14 mai 2018, à l'égard des diverses demandes de certificats d'autorisation déposées en vertu du règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale;

**Sur la proposition de Louise Savignac  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**ACCEPTER** les travaux suivants :

- Travaux d'agrandissement au 1050, rue de la Visitation (**30 CCU 18**);
- Travaux d'affichage au 10, boulevard L'Assomption Est (**31 CCU 18**).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**7.6**  
2018-05-239

**DEMANDE POUR LA COUPE D'UN ARBRE – AUTORISATION**

**ATTENDU** la demande de M. André Doucet, datée du 6 mai 2018, afin de faire couper un arbre au 4, rue Deblois;

**ATTENDU** le rapport du surintendant des travaux publics qui révèle que ledit arbre présente des fissures importantes et nécessite d'être coupé;

**ATTENDU** l'orientation prise par les membres du conseil voulant que les arbres coupés doivent être remplacés;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Louise Savignac  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le Service des travaux publics à faire abattre l'érable situé dans l'emprise de rue en façade de la propriété sise au 4, rue Deblois et que la Municipalité en assume les coûts;

**AUTORISER** la présente demande conditionnellement à ce que :

- 1) le propriétaire concerné s'engage à planter, dans la cour avant, un arbre ayant un diamètre minimal de 30 millimètres mesuré à une hauteur de 30 centimètres sur le tronc de l'arbre;
- 2) le propriétaire verse un dépôt de 100 \$ qui lui sera remis dès qu'il aura rempli toutes les conditions de la convention signée avec la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

## 8.0

## SERVICE DES LOISIRS

### 8.1

2018-05-240

### TARIFICATION 2018-2019 – PATINAGE ARTISTIQUE

**ATTENDU** les frais d'inscription 2018-2019 et les frais de glace établis par le Club de patinage artistique Les Étoiles d'argent;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Jean-Sébastien Hénault  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**PRENDRE ACTE** des tarifs établis par le Club de patinage artistique Les Étoiles d'argent de Joliette pour la saison 2018-2019, à savoir :

Catégories	Frais Association	Frais de glace
Junior et Senior	190 \$	1 080 \$
Patinage Plus	180 \$	680 \$
Intensif Plus	180 \$	780 \$

**ÉTABLIR** les coûts 2018-2019 chargés aux utilisateurs pour le patinage artistique comme suit :

Catégories	Coûts
Junior et Senior	571 \$
Patinage Plus	258 \$
Intensif Plus	258 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8.2  
2018-05-241

**COMMISSION SCOLAIRE DES SAMARES – CENTRE  
MULTISPORT – PAIEMENT DE FACTURE 2016-2017**

**ATTENDU** la facture reçue de la Commission scolaire des Samares, en date du 31 mars 2018, concernant la location de la surface synthétique au Centre multisport;

**ATTENDU** la résolution 2010-03-6043 concernant la contribution financière de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles dans le surplus accumulé non affecté;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme suivante :

- Centre multisport (Commission scolaire des Samares)
- Facture no CSS-000000118  
2016-2017 123 jours d'utilisation 36 192,32 \$ taxes incluses

**FINANCER** la présente dépense par le surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.0 **REQUÊTES**

9.1  
2018-05-242

**ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES  
VISUELLES DE LANAUDIÈRE – DEMANDE DE PRÊT DE  
SALLE – CENTRE COMMUNAUTAIRE ALAIN-PAGÉ**

**ATTENDU** la demande formulée par Mme Mélanie Boisvert, coordonnatrice de l'Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière, en date du 24 avril 2018, concernant l'utilisation d'une salle au centre communautaire Alain-Pagé;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Jean-Sébastien Hénault  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** l'Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière, après entente avec le Service des loisirs et selon la disponibilité des locaux, à utiliser gratuitement la salle du centre communautaire Alain-Pagé afin de tenir leurs cafés-rencontres mensuels;

**QUE** les frais de montage de salle soient assumés par l'organisation, advenant des besoins spécifiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.2  
2018-05-243

**Avant de procéder, Mme la conseillère Janie Tremblay se conforme aux dispositions de l'article 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.**

**FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER – SOUTIEN FINANCIER**

**ATTENDU** la lettre de la Fondation québécoise du cancer, datée du 12 avril 2018, concernant une demande d'appui dans le cadre de leur campagne corporative 2018;

**ATTENDU** que les membres du conseil désirent encourager les buts poursuivis par cet organisme;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Chantal Riopel  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à verser la somme de 200 \$ à la Fondation québécoise du cancer, à titre de soutien financier, dans le cadre de leur campagne corporative 2018.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (AVEC ABSTENTION)  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.3  
2018-05-244

**PHARMACIE JEAN COUTU – DEMANDE D'AUTORISATION  
POUR ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**

**ATTENDU** la demande de Mme Annie Brière, pharmacienne propriétaire de la Pharmacie Jean Coutu, datée du 10 mai 2018, concernant l'autorisation de tenir des activités de financement dans le stationnement de la pharmacie au 645, rue de la Visitation les 9 et 10 juin 2018;

**ATTENDU** la recommandation positive du coordonnateur du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil de la municipalité souhaitent soutenir et encourager les objectifs retenus qui sont d'amasser des fonds pour la Société canadienne du cancer, dans le cadre du Relais pour la vie 2018;

**Sur la proposition de Louise Savignac  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** la tenue d'activités de financement, notamment la vente de biens d'utilité domestique au 645, rue de la Visitation, les 9 et 10 juin 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.4  
2018-05-245

**LES JOURNÉES DE LA CULTURE – 22<sup>E</sup> ÉDITION –  
PROCLAMATION**

**ATTENDU** que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Saint-Charles-Borromée et de la qualité de vie de ses citoyens;

**ATTENDU** que la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

**ATTENDU** que la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Charles-Borromée a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

**ATTENDU** que le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

**ATTENDU** que l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

**Sur la proposition de Jean-Sébastien Hénault  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**PROCLAMER**, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**10.0 INFORMATION**

**11.0 AUTRES SUJETS**

**11.1**  
2018-05-246

**RÈGLEMENT 2114-2018 – RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN PROJET-PILOTE VISANT À AUTORISER LA GARDE DE POULES À L'INTÉRIEUR DES LIMITES DU PÉRIMÈTRE URBAIN – ADOPTION**

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par Mme la conseillère Janie Tremblay lors de la séance ordinaire tenue le 7 mai 2018;

**ATTENDU** que l'objet, la portée et les conséquences de l'adoption du règlement ont été expliqués;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**ADOPTER** le règlement 2114-2018 établissant un projet-pilote visant à autoriser la garde de poules à l'intérieur des limites du périmètre urbain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**12.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance se tiendra le lundi 4 juin 2018, à 20 h.

13.0

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 20 h 40.

*(Signé) David Cousineau*

Me David Cousineau

Greffier et secrétaire-trésorier adjoint